

Les parlers français oubliés d'Amérique : le franco-minnesotain et le franco-dakotain

Robert A. Papen

Volume 37, numéro 2, 2006

Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015844ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015844ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Papen, R. A. (2006). Les parlers français oubliés d'Amérique : le franco-minnesotain et le franco-dakotain. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 149–171. <https://doi.org/10.7202/015844ar>

Résumé de l'article

Depuis Valdman (1979) on connaît assez bien les divers parlers français des États-Unis, mais il reste deux variétés qui n'ont jamais été décrites : le français de plusieurs communautés « canadiennes » des comtés de Polk et de Red Lake dans le nord-ouest du Minnesota et le français mitchif du village de Belcourt et de ses environs au Dakota du Nord. L'objectif de cet article est premièrement de tracer rapidement l'histoire des premiers habitants de ces deux ensembles de communautés et deuxièmement de décrire les caractéristiques fondamentales des variétés de français parlées dans ces villages, les comparant soit aux vernaculaires cousins des provinces de l'Ouest canadien, soit au parler des Mitchifs du Canada.

Les parlers français oubliés d'Amérique : le franco-minnesotain et le franco-dakotain

Robert A. Papen

Université du Québec à Montréal

Depuis Valdman (1979) on connaît assez bien les divers parlers français des États-Unis, mais il reste deux variétés qui n'ont jamais été décrites : le français de plusieurs communautés « canadiennes » des comtés de Polk et de Red Lake dans le nord-ouest du Minnesota et le français mitchif du village de Belcourt et de ses environs au Dakota du Nord. L'objectif de cet article est premièrement de tracer rapidement l'histoire des premiers habitants de ces deux ensembles de communautés et deuxièmement de décrire les caractéristiques fondamentales des variétés de français parlées dans ces villages, les comparant soit aux vernaculaires cousins des provinces de l'Ouest canadien, soit au parler des Mitchifs du Canada.

Ever since Valdman (1979) the varieties of French spoken in the United-States are relatively well known; nevertheless, there remain two varieties that have never been described: the French spoken in a number of small communities in Polk and Red Lake counties in north-western Minnesota and the Mitchif French spoken at Belcourt and surrounding areas in North Dakota. In this article, the aim is to rapidly sketch the history of the first colonists and residents of these two communities and secondly to describe the basic linguistic features of the French spoken there, comparing them either to their close cousins, the Western Canadian French vernacular varieties, or to Canadian Michif French.

Introduction

De manière presque « traditionnelle », on classifie les parlers français des États-Unis de la manière suivante (Valdman, 1979) :

1. le franco-américain, parlé dans divers états de la Nouvelle Angleterre ainsi qu'à Cohoes, état de New York ;
2. le cadien de la Louisiane ; et
3. quelques isolats, tels que celui de Frenchville, Pennsylvanie, celui de Vieille Mine et de Sainte-Geneviève au Missouri et celui du quartier du Carénage, dans la ville de Charlotte-Amalie, Saint Thomas, Îles Vierges américaines.

Adresse pour correspondance : Département de linguistique et de didactique des langues, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal, QC, H3C 3P8 Canada.

Courriel : papen.robert@uqam.ca.

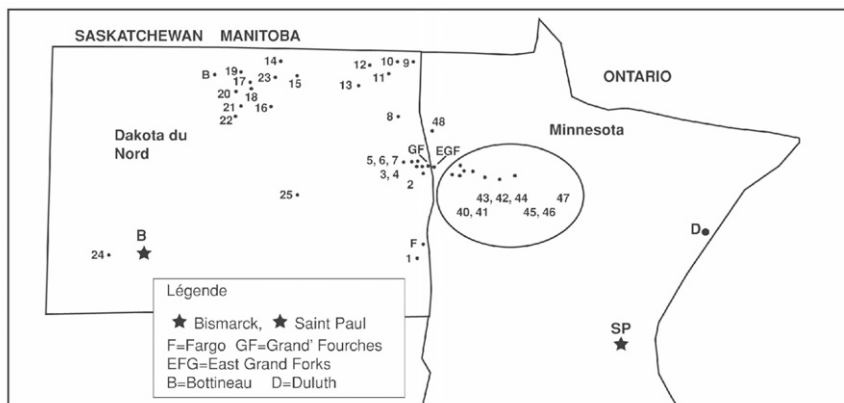


Figure 1 : Carte figurative des localités dans le Dakota du Nord et dans le nord-ouest du Minnesota où des Canadiens et des Métis de langue française s'installèrent au 19^{ième} siècle.

Évidemment, à ces parlers, il faudrait ajouter le français québécois, parlé par environ 100 000 locuteurs en Floride et de plus en plus en Californie, même si ceux-ci ne forment tout probablement pas une « communauté de locuteurs » dans le sens strict de la sociolinguistique. On sait également que le français des trois isolats est maintenant plus ou moins disparu. Néanmoins, cette classification passe sous silence les communautés franco-canadiennes des comtés de Polk et de Red Lake, au Minnesota ainsi que les communautés franco-métisses du comté de Rolette au Dakota du Nord. Cette lacune a d'ailleurs récemment été corrigée dans Valdman (2005) et Papen (2005b). Pour avoir une idée générale de ces communautés, on consultera la carte de ces deux états en Figure 1.

Ces deux ensembles de communautés francophones sont présentement elles aussi, à toutes fins pratiques, moribondes, voire obsolescentes, dans ce sens qu'il ne reste à peu près plus de locuteurs aptes à communiquer aisément en français et qu'il n'y a aucun espoir que ces communautés puissent un jour retrouver le dynamisme langagier qu'elles ont connu. Néanmoins, nous sommes persuadé qu'il est important de souligner l'histoire de ces communautés ainsi que leurs façons de parler car celles-ci peuvent sans aucun doute aider à compléter nos connaissances des variétés de français en Amérique du Nord. Comme le souligne Valdman (2005, p. 208) :

... ces communautés constituent des réservoirs linguistiques par excellence puisque y subsistent des formes qui ont disparu non seulement des variétés

métropolitaines de la langue mais aussi des variétés américaines vivaces évoluant dans un contexte écolinguistique différent marqué par un certain contact avec le français standard véhiculé, entre autres, par l'école et les médias. Enfin, leur éloignement quasi-total des formes normées du français aurait laissé libre cours à des tendances évolutives internes de la parole vernaculaire, tendances que l'on retrouve aussi dans les créoles à base lexicale française ...

Nous croyons également que les données que nous avons pu obtenir sur le terrain peuvent nous éclairer davantage sur les conséquences de l'étiollement linguistique ainsi que sur les stratégies communicatives utilisées par des locuteurs qui ont perdu une grande partie de leurs compétences linguistique et communicative.

Dans cet article, nous retracerons premièrement et rapidement l'histoire de la présence des locuteurs francophones dans le Midwest américain. Nous démontrons que cette présence est non seulement ancienne mais également fort diverse, car l'histoire des communautés franco-canadiennes du Minnesota n'est pas la même que celle des communautés franco-métisses de l'état voisin. Nous décrivons ensuite rapidement la source et le type des données dont nous disposons. Par la suite, nous comparerons les traits les plus caractéristiques des locuteurs compétents du Minnesota, afin de démontrer à quel point leur parler est fondamentalement identique au parler vernaculaire rural, conservateur, du français dit « laurentien » (les parlers issus de l'ancienne colonie de la Nouvelle France, établie sur les rives du fleuve Saint-Laurent) et qu'il est particulièrement proche du français tel que parlé dans les provinces de l'Ouest. Nous nous appuierons principalement sur les descriptions du franco-albertain (Rochet, 1993 ; Walker, 2005) et du franco-manitobain (Hallion Bres, 2000 et dans ce volume). Nous comparerons également un certain nombre de traits typiques du parler de nos deux locutrices du parler franco-métis du Dakota du Nord à ceux typiques des Mitchifs¹ du Canada, particulièrement ceux de la communauté de Saint-Laurent, Manitoba, tels que décrits par Papen (1993, 1998, 2004a, 2004b).

Quelques faits essentiels de la présence française dans le Midwest américain

C'est une vérité de la Palisse de dire que la présence des Français et donc de la langue française en Amérique datent des tout débuts de la présence des Européens en Amérique du Nord. On sait également que dès le début du 17^e siècle et durant tout le 18^e, les Français (devenus les « Canadiens ») établirent des forts et des postes de traite de la région des Grands Lacs jusqu'au delta du Mississippi. Et nul n'ignore que fort peu de ces forts ou postes se sont développés en vraies communautés et que très peu d'entre elles ont survécu au-delà du 18^e siècle.

Néanmoins, on se rappellera qu'au 19^e siècle, de nombreux Québécois, agriculteurs, bûcherons, mineurs ou simples ouvriers, ont commencé à immigrer vers

les États-Unis, non seulement dans les états de la Nouvelle-Angleterre mais aussi dans les états du Midwest et de nombreuses nouvelles communautés francophones ont été créées, soit là où il existait déjà une population francophone, comme à Détroit, soit dans les environs ou même à de nouveaux endroits. Ainsi ont été fondées des communautés comme Prairie-du-chien au Wisconsin ; Grand Rapids, Bay City, Midland, Grand Haven, Muskegon, Rivière Raisin (devenu River Raisin) dans le comté de Monroe, et plusieurs hameaux dans les comtés de Macomb et de St. Clair, au Michigan ; en Illinois, Bourbonnais, Kankakee, Chicago ; au Kansas, Concordia dans le comté de Cloud, Aurora, Clyde et St. Joseph dans le comté de Clay et, finalement, dans la péninsule du Haut Michigan et du Haut Wisconsin, on retrouve des communautés comme celles de Marquette, de Negaunee, d'Ishpeming, de Calumet, etc. Toutes ces communautés ont été pendant plusieurs décennies en majorité francophones, avec leurs églises, leurs écoles, leur associations caritatives et sociales, toutes fonctionnant en français. Néanmoins, il faut constater que tous ces francophones ont éventuellement été assimilés à la population anglo-américaine et qu'aujourd'hui, leur langue maternelle est exclusivement l'anglais (McQuillan, 1983).

Mais les histoires particulières des communautés francophones du Minnesota et du Dakota du Nord diffèrent de par leur ancienneté et de par leur complexité. Le premier Européen à mettre pied sur le territoire actuel du Minnesota est Daniel Greysolon Duluth (devenu Duluth) en 1679. Le nom de la ville de Duluth à la tête du Lac Supérieur au Minnesota rappelle d'ailleurs cet exploit. L'année suivante, un missionnaire belge du nom de Louis Hennepin, accompagné de deux aventuriers canadiens, a exploré la partie centrale de l'état actuel, se rendant jusqu'aux chutes qu'il nomma Saint-Anthony, là où se trouve maintenant la ville de Minneapolis. En 1738, Pierre Gaultier, Sieur de la Vérendrye, ses fils et leurs compagnons, sont les premiers Européens à traverser les Grandes Plaines. Ils explorent le nord-ouest de l'actuel état du Minnesota, pénètrent à divers endroits l'actuel état du Dakota du Nord, et bien entendu, traversent ce qui est aujourd'hui le Manitoba et la Saskatchewan, pour se rendre jusqu'aux pieds des montagnes Rocheuses.

Cinquante ans plus tard, la traite des fourrures dans ce qui s'appelait alors le « Nord-Ouest » ou le « pays d'En-haut » est bien établie, grâce à la compagnie anglaise de la Baie d'Hudson (CBH) et surtout à la nouvelle compagnie dont la maison mère est à Montréal, la Compagnie du Nord-Ouest (CNO), et dont les employés sont surtout des francophones. C'est surtout grâce à cette compagnie que vit naître la nouvelle nation des Mitchifs, francophones en majorité. Chaboillez, employé canadien de la CNO, ouvre un poste de traite à Pembina, au sud de ce qui allait devenir Winnipeg, près de la frontière actuelle entre les États-Unis et le Canada, en 1797. L'année suivante, Jean-Baptiste Cadotte, également de la CNO,

ouvre un poste au confluent des rivières Red Lake et Clearwater, endroit qui deviendra éventuellement la communauté de Red Lake Falls.

En 1812, Thomas Douglas, comte de Selkirk, obtient de la CBH un territoire de plus de 100 000 miles carrés dans la vallée de la Rivière Rouge afin de fonder une colonie, qui devait s'appeler Assiniboine, mais plus connue comme la « Colonie de la Rivière-Rouge ». Du nord au sud, cet immense territoire allait du lac Winnipeg jusqu'à l'actuelle ville de Fargo, Dakota du Nord et d'ouest en est, il allait de la Saskatchewan actuelle presque jusqu'à la rive occidentale du Lac Supérieur, incluant ainsi une bonne partie des états actuels du Dakota du Nord et du Minnesota. La majorité des premiers colons, tous d'une extrême pauvreté, venaient surtout d'Écosse et d'Irlande mais on y trouvait également plusieurs Canadiens et quelques Mitchifs. Pembina devient un centre commercial important car les Mitchifs de la Rivière Rouge ont tôt organisé le commerce de transport qui reliait les postes de traite américains à l'ouest des Grands Lacs et ceux du Nord-Ouest.

En 1818, la frontière entre l'Amérique du Nord Britannique et les États-Unis est établie au 49^e parallèle, quelques kilomètres au nord de Pembina. En 1838, la communauté de Saint-Paul, qui deviendra la capitale du Minnesota, est fondée par des Canadiens et quelques Mitchifs, plusieurs venant de la Rivière-Rouge. En 1843, Norman Kittson, Montréalais de naissance, établit un poste de traite à Saint-Joseph, qui deviendra l'actuel Walhalla, Dakota du Nord. Deux ans plus tard, le missionnaire français, le Père Belcourt, y établit une mission. Une communauté francophone importante s'y développera, se dotant même d'un collège privé pour garçons. En 1849, le Minnesota est constitué en territoire et il devient officiellement état en 1858. Mais tout le nord-ouest de cet état est encore territoire autochtone ojibwé. Ce n'est qu'à partir de 1863, lorsque le gouvernement américain réussit à imposer un traité « de paix » avec les bandes Pembina et Red Lake des Ojibwés, que ce vaste territoire (288 km de long et 203 km de large — 3 millions d'acres) est ouvert à l'exploitation agricole (Benoit, 1976). De 1873 à 1876, les communautés de Gentilly et de Red Lake Falls, dans le nord-ouest du Minnesota sont fondées par Pierre Bottineau, guide mitchif, accompagné de quelques familles canadiennes du Manitoba et de Saint-Paul.

On se rappellera que suite aux négociations entre les Mitchifs de la Rivière Rouge et le gouvernement canadien, la province du Manitoba fut créée en 1870. Selon l'acte de création de la province, le Manitoba devait être officiellement bilingue. Mais afin d'assurer qu'il y aurait effectivement une population francophone majoritaire dans la province ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest (qui deviendront les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta en 1905), les évêques francophones de l'est du Canada et l'évêque de Saint-Boniface au Manitoba encouragèrent des milliers de fermiers du Québec ou ceux qui avaient déjà

émigré en Nouvelle Angleterre ou ailleurs dans le Midwest américain d'aller s'établir au Manitoba ou même plus à l'ouest. De très nombreux « Canayens » entendirent l'appel et prirent donc le train en direction de Winnipeg. Mais à cette période, le chemin de fer le plus direct pour s'y rendre passait par la ville de Duluth. Grâce au traité que les Américains avaient signé avec les Ojibwés, ils avaient besoin, eux aussi, de colons pour développer toutes ces terres au potentiel agricole énorme. C'est ainsi que des agents d'immigration, postés à la gare de Duluth et recevant une prime pour chaque famille qu'ils pouvaient recruter, ont pu convaincre de nombreuses familles de colons immigrants, dont bon nombre de Canadiens, de s'établir au Minnesota plutôt qu'au Manitoba. Plusieurs communautés presque exclusivement francophones ou du moins où les francophones représentaient une minorité importante ont ainsi été fondées dans le comté de Polk : Crookston, Carmen, Terrebonne, Émardville, Huot, Lambert, Lafontaine, Dorothy, Rivière Voleuse, Lac aux Érables, etc. Plus tard, ce comté sera divisé en deux : Polk et Red Lake.

Du côté du Dakota, nous avons dit que la communauté de Saint-Joseph avait été fondée dès le début des années 1840. En 1869, un ancien trappeur du nom de Cossette fonde la communauté francophone de Folle Avoine, qui s'anglicisera éventuellement en Wild Rice, sur la rive occidentale de la Rivière Rouge au centre du Dakota du Nord actuel. D'autres communautés franco-canadiennes seront également fondées : Oakwood en 1878 et Olga en 1881, par des familles canadiennes-françaises qui s'étaient établies auparavant dans le Massachusetts et le Rhode Island ainsi que Willow City, devenu assez important pour y avoir une école primaire francophone dès 1906 et même un collège de langue française pour garçons en 1920 ; on y comptait alors quelques 220 collégiens.

Les Mitchifs de l'Ouest canadien avaient l'habitude de chasser le bison dans la région de la Montagne-à-la-Tortue, dans le centre-nord de ce qui allait devenir l'état du Dakota du Nord, tout près de la frontière actuelle. Éventuellement, le père Belcourt y fonda une mission et un certain nombre de Mitchifs, venant surtout de Pembina, mais aussi de Saint-Joseph ou du Canada (Saint-François-Xavier), s'y établirent de manière permanente. Entre 1880 et 1900, plusieurs familles canadiennes-françaises et même certaines venant directement de France vinrent grossir les rangs des francophones de cette région.

En 1882, la réserve indienne ojibwée de Turtle Mountain est créée par le gouvernement américain afin d'héberger les bandes ojibwées Red Lake et Pembina, qui comptaient parmi elles de nombreux Mitchifs, anciennement de la colonie de la Rivière- Rouge. D'autres Mitchifs de la région de la Montagne ont également été reconnus par les Américains comme étant des Ojibwés à part entière, le concept même de « métissage » leur étant inconnu jusqu'à aujourd'hui et ceux-ci ont donc pu s'établir sur la nouvelle réserve.

C'est en 1885, suite à la sourde oreille que faisait le gouvernement canadien aux nombreuses doléances de la part des Mitchifs et des Indiens des Territoires-du-Nord-Ouest d'alors, que les Mitchifs se sont déclarés ouvertement en rébellion contre le Dominion. La réponse du gouvernement fut immédiate : on envoya une armée britannique mater les rebelles. Les quelques centaines de Mitchifs — francophones pour la plupart — sous les ordres de leurs chefs Louis Riel et Gabriel Dumont, sont défaits à Batoche. Nombreux parmi eux cherchent alors à quitter le territoire, de peur de se faire prendre prisonnier et de subir le même sort que leur chef. À l'invitation du chef ojibwé de la réserve de Turtle Mountain, plusieurs Mitchifs se réfugient dans la réserve, à tel point qu'ils y deviendront éventuellement majoritaires. D'autres Mitchifs du Canada s'établissent plutôt dans les alentours de la réserve (Rolette, Saint-Paul, Sainte-Geneviève, Dunseith, etc.). Il est d'ailleurs à noter que le mitchif, la langue mixte franco-crie qu'ils avaient développée au 19^e siècle (Bakker et Papen, 1997 ; Papen, 2005a), en vint à remplacer la langue ojibwée comme langue dominante de la réserve et les Ojibwés eux-mêmes adoptèrent le mitchif comme langue de communication. Par contre, le mitchif n'a jamais été utilisé ni dans le culte religieux (très majoritairement catholique romain) ni à l'école, où c'était surtout l'anglais qui était utilisé. Si la messe se disait alors en latin, les sermons, les prières, la confession, etc. se faisaient surtout en français. Les Mitchifs devaient donc pouvoir au moins comprendre le français, sinon le parler couramment. Il faut ajouter, par contre, que le français utilisé par les Mitchifs s'était déjà assez nettement différencié du français canadien tant par certains aspects phonétiques que morphosyntaxiques ainsi que par de nombreuses expressions originales.

Par la suite, certaines communautés francophones vont tout simplement disparaître lorsqu'un nombre suffisant de colons abandonne leur terre, ce qui est arrivé assez fréquemment durant les dures années de la Dépression des années 30. Par exemple, Folle Avoine, au Dakota du Nord, est plus ou moins disparu de la carte peu avant la Seconde Guerre. Malheureusement, on ne sait pas où sont allés les membres francophones de cette communauté.

Dans la plupart des communautés qui ont survécu, qu'elles soient au Minnesota ou au Dakota, le français (ainsi que le mitchif, pour les quelques communautés mitchives) était la langue communautaire jusqu'après la Seconde Guerre, même si la scolarisation se faisait généralement en anglais. Par contre, comme nous l'avons souligné, certaines communautés avaient des écoles primaires et même secondaires privées, où l'enseignement se donnait surtout en français. Les services du culte catholique se faisaient en français dans plusieurs villages jusque dans les années '70 (Benoit, 1988). Mais après la Seconde guerre mondiale, l'anglais remplace de plus en plus le français, même au foyer, ce qui veut dire que la

langue n'est plus transmise aux enfants (Kapper, 1984) — exemple classique de changement d'allégeance linguistique (Fishman, 1966).

La seule étude sociolinguistique de la communauté de Red Lake Falls (Kapper, 1984) indique qu'en 1980, des 39 sujets interviewés (de tous les groupes d'âge), 70% déclaraient que le français était toujours leur langue première. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces derniers sont âgés de 50 ans et plus et que tous ceux âgés de moins de 50 ans déclarent que leur langue première est l'anglais (Kapper, 1984, p. 38). Selon les données recueillies, Kapper a déterminé que les sujets âgés de plus de 80 ans utilisaient le français surtout avec les membres âgés de leur famille et dans une moindre mesure avec leurs amis et leurs frères et sœurs; ceci est également vrai pour les gens âgés de 60 à 79 ans, mais même si ceux-ci le font plus souvent en français qu'en anglais, la proportion des situations où ils emploient l'anglais augmente (ils utilisent l'anglais avec les membres âgés de leur famille 14% du temps et plus de 40% du temps avec leurs frères et sœurs). Quant aux personnes âgées de 50 à 59 ans, ils n'utilisent le français que la moitié du temps avec les membres âgés de leur famille et jamais avec leurs frères et sœurs ou avec leurs amis. Lorsqu'on a demandé aux sujets les raisons d'avoir cessé de parler français exclusivement avec les membres de leur famille, ils ont répondu que c'était à cause du nombre élevé de personnes dans la communauté qui ne parlaient pas français ainsi qu'à cause du fait que la parenté n'insistait plus tellement sur l'emploi du français (Kapper, 1984, p. 42). Toujours selon Kapper (p. 46), en 1980, parmi les locuteurs de moins de 40 ans, le tiers ne pouvait plus comprendre le français, les deux tiers le comprenaient encore mais ne pouvaient ni le parler ni le lire.

Aujourd'hui, il est difficile de déterminer de manière précise le nombre de locuteurs de français langue maternelle dans la région de Red Lake Falls, mais il ne saurait y en avoir plus d'une cinquantaine. Tous seraient assez âgés et leur niveau de compétence grammaticale ou lexicale ainsi que leur niveau d'aisance ('fluency'), varieraient de locuteur en locuteur, selon leur histoire personnelle. De toute évidence, ils seraient tous bilingues et anglo-dominants, car ils n'ont plus tellement d'interlocuteurs potentiels avec qui utiliser leur langue maternelle.

Au Dakota, nos données sur la situation actuelle sont extrêmement parcelaires. Nous ignorons s'il reste encore des locuteurs de français canadien et les locuteurs du français mitchif sont de plus en plus rares (mais il en existe encore, selon nos sources personnelles). Par contre, plusieurs auteurs ont souligné que les Mitchifs qui connaissaient le français (du moins passivement) étaient relativement nombreux jusqu'au dernier tiers du 20^e siècle (Crawford, 1985; Peske, 1981; Rhodes, 1977)². En 1985, Virgil Benoit de la University of North Dakota, natif de Red Lake Falls, a pu enregistrer au moins deux locutrices assez âgées. Quelques années plus tard, une autre entrevue a été effectuée par l'ethnologue

Nicholas Vrooman du Montana auprès d'une de ces deux mêmes locutrices, dont nous avons pu obtenir l'enregistrement. Nos données sur le français mitchif du Dakota sont donc restreintes aux quelques heures d'enregistrement obtenues par Benoit et Vrooman auprès de ces deux locutrices³.

Pourquoi s'intéresser aux parlers français moribonds ou disparus ?

Les parlers français de ces deux états américains sont donc à toutes fins pratiques moribonds ou même disparus. Pourquoi alors s'y intéresser ?

Ces parlers sont, à notre avis, d'un très grand intérêt d'un point de vue socio-linguistique. Premièrement, les locuteurs des communautés franco-canadiennes ont été plus ou moins complètement coupés de tout contact social avec les locuteurs des autres communautés francophones du continent pendant presque un siècle. Certes, les prêtres et certains membres des élites avaient un contact plus suivi avec leurs collègues canadiens-français, mais la plupart des « habitants » n'avaient que rarement l'occasion de parler français, si ce n'est qu'avec d'autres habitants. Leur langue a donc pu évoluer de manière relativement libre de toute influence extra-systémique ou normalisatrice potentielle. Le vernaculaire utilisé par les locuteurs, surtout ceux qui le manipulent encore avec assez d'aisance, devrait donc démontrer un nombre de traits qu'on pourrait attribuer aux pressions évolutives autorégulatrices intra-systémiques, que Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993) ont appelé « le français zéro ».

Pour les locuteurs du français mitchif, s'il y a eu contact avec leurs cousins du Canada pendant de nombreuses années, il semblerait que ces contacts aient diminué avec les années, au fur et à mesure que les aînés disparaissaient. Les locuteurs plus jeunes nés dans les années 30 et 40 n'ont donc pas eu de contacts suivis avec les locuteurs mitchifs du Canada et on pourrait donc s'attendre à ce que leur parler diverge à plusieurs égards du parler des Mitchifs canadiens, tel que parlé, par exemple, dans la communauté de Saint-Laurent, Manitoba (Papen, 1998, 2004a).

De plus, nos locuteurs du Minnesota et du Dakota ont vécu dans un environnement linguistique massivement anglophone. Ils sont tous devenus bilingues à un assez jeune âge et leur éducation a toujours été donnée en anglais (aucun de nos informateurs n'a été à l'école en français). On devrait donc s'attendre à ce que ces locuteurs démontrent des traits très semblables à ceux qui ont été décrits pour les francophones vivant en milieu minoritaire similaire, par exemple ceux de l'Ontario ou ceux des provinces de l'Ouest, tels que décrits par, entre autres, Mougeon et Beniak (1991) ou Nadasdi (2005) pour le franco-ontarien, ou encore Papen (2005a) pour l'Ouest canadien et plus spécifiquement Walker (2005) pour le franco-albertain ou Hallion Bres (2000 et dans ce volume) pour le franco-manitobain.

Finalement, la plupart de ces gens ont tout simplement abandonné leur langue ancestrale (LA) à l'avantage de l'anglais, devenant ainsi monolingues. D'autres utilisaient leur LA de moins en moins et dans des contextes sociaux de plus en plus restreints. Certains de ces locuteurs sont donc devenus des « semi-locuteurs », c'est-à-dire des locuteurs dont la compétence grammaticale et lexicale est hautement réduite en comparaison aux locuteurs maîtrisant encore pleinement le vernaculaire local. Winford (2003) appelle ce type de locuteurs des « locuteurs rouillés ». Finalement, d'autres locuteurs ont effectivement appris la LA de leurs parents mais soit ils l'ont abandonnée dès leur arrivée à l'école soit ils l'ont apprise de manière incomplète dès leur enfance, faute de contacts soutenus. Ils n'ont donc pas pu acquérir ou développer toute la grammaire ni tout le lexique, qui leur permettrait de communiquer de manière efficace et aisée, même dans les situations sociales les plus informelles.

Valdman (2005) décrit brièvement certains traits typiques du français de ce type de locuteurs pour les isolats américains et Rottet (2005) en fait autant pour le cadien. Il serait donc intéressant de comparer les données du Minnesota avec celles-ci. Malheureusement, les limites de cet article ne nous permettent pas d'aborder cette comparaison de manière significative.

Les données

En 1985, lorsque nous avons effectué un premier terrain très limité à Red Lake Falls, il y avait tout probablement moins d'une centaine de locuteurs du français, l'énorme majorité étant âgée de 60 ans et plus. À cette époque, nous n'avons pu interviewer et enregistrer que deux hommes (75+) pour une période d'environ trois heures.

Durant la même période, notre collègue Benoit avait réussi à effectuer une série d'interviews enregistrés avec plusieurs locuteurs des comtés de Polk et de Red Lake au Minnesota ainsi que des deux locutrices du français mitchif du Dakota, déjà mentionnées.

En 2004, nous avons eu l'occasion de retourner au Minnesota et avec l'aide de ce même collègue, nous avons pu enregistrer d'autres locuteurs de la région. Nous avons ainsi interviewé un locuteur âgé de 84 ans, qui maîtrise encore très bien le vernaculaire local, trois locuteurs (2 H et 1 F) dans la soixantaine, bilingues mais anglo-dominants et un « semi-locuteur » également dans la soixantaine, dont la compétence en français est fortement réduite, mais qui arrive néanmoins à communiquer tant bien que mal en « français ».

Nous disposons donc d'environ douze heures d'enregistrements d'interviews semi-dirigés, soit par nous-même, soit par Benoit, soit encore par nous deux. Tous les enregistrements ont été transcrits mais les données n'ont pas encore été

complètement analysées. Par exemple, nous n'avons pas encore commencé une étude de la variation, qu'elle soit inter-locuteur ou intra-locuteur.

Une comparaison des caractéristiques du franco-minnesotain et du franco-albertain

Faisons maintenant quelques comparaisons des différents sous-systèmes linguistiques entre le franco-minnesotain et le franco-albertain, afin de voir quelles seraient leurs ressemblances ou, éventuellement, leurs différences.

La phono-phonétique

Comme on peut facilement le voir dans les tableaux suivants, le franco-minnesotain est, à toutes fins utiles, identique du point de vue prononciation à celui utilisé par des locuteurs plus âgés de l'Ouest canadien, qui d'ailleurs reflète un parler vernaculaire, rural, conservateur laurentien. Ceci est vrai tant pour les consonnes que pour les voyelles.

Évidemment, on compare ici le parler du Minnesota à celui de l'Alberta, mais on a maintes fois démontré qu'il y a peu de différences phonétiques importantes entre les parlers des trois provinces de l'Ouest, voire même celui de l'Ontario, que ce soit pour les consonnes ou pour les voyelles (Rochet, 1993, 1994 ; Walker, 2004). Ces parlers reflètent donc le vernaculaire rural, conservateur du français du Québec. La seule différence importante que nous avons pu déceler est que l'assibilation des occlusives dentales devant les voyelles antérieures fermées et leur approximantes respectives, maintenant devenue la norme au Québec, est à peu près absente chez les locuteurs du Minnesota. Des mots comme *lundi*, *petit*, *team*, *tuile*, etc. sont tous prononcés avec une occlusive dentale. En Alberta, même si l'assibilation est bien attestée, elle semble beaucoup moins fréquente qu'au Québec, particulièrement chez les locuteurs plus âgés (Rochet, 1993, 1994). Par contre, au Minnesota, /t/ devant /j/ est le plus souvent vélarisé et se prononce /k/ ou /kj/, par exemple *tiens* se dit [kē] (l'infinitif est d'ailleurs [kēd]) et *tourtière* se prononce [turkje:r]. C'est là également un trait conservateur bien connu du parler laurentien.

Le système vocalique est également identique à celui du parler conservateur rural du Canada (hors Acadie). Il maintient les quatre voyelles nasales, même si le déterminant ou le numéral *un* se prononce plutôt [ē(n)], et que nous n'avons pas noté l'antériorisation de la nasale [ĩ]/ en [ã] (ou même [æ]), typique de certains parlers laurentiens. Les voyelles longues sont régulièrement diphtonguées, les voyelles fermées accentuées sont systématiquement relâchées et 'oi' est variablement réalisé en /we/ comme dans 'moi, toi', en /wε/ dans 'poil', ou en /wɔ/ dans 'trois'. À vrai dire, il existe d'autres réalisations possibles, puisqu'on a /wa^ε/

Tableau 1 : Comparaison des consonnes

Traits	Franco-minnesotain	Franco-albertain	Exemples
/r/ roulé apico-dental	✓	✓	rond, mari, fort
/h/ aspiré lexicalisé	✓	✓	haut, honte, herse
Effacement de /v/ devant 'oi'	✓	✓	awère, wèsin
Réalisation de certaines consonnes finales	✓	✓	pentoute, icitte, nuite, nique
Simplification des CC finals	✓	✓	not', minis', jus'
Insertion de /l/	✓≈	?✓	on l'a arrivé
Affrication de /t/, /d/	X	✓≈	'tu dis' /t ^s y d ^z i/

Les traits qui sont variables d'un locuteur à l'autre ou même chez le même locuteur sont indiqués par ✓≈ ; ceux qui n'existent pas ou sont très rares sont indiqués par un X. Un trait non mentionné dans Walker (2005) mais que nous savons exister est indiqué par ?✓.

Tableau 2 : Comparaison des voyelles

Traits	Franco-minnesotain	Franco-albertain	Exemples
4 voyelles nasales	✓	✓	bain, bon, banc, brun
Relâchement des voyelles fermées	✓	✓	vite, sud, route
Diphthongaison	✓	✓	pente, neige, barré
/a/ vs /ɑ/	✓	✓	patte v. pâte
'oi' réalisé /we/	✓	✓	moi, toi, quoi
'oi' réalisé /wε/	✓	✓	poil, toile
'oi' réalisé /wɔ/	✓	✓	trois, bois
/ε/ réalisé /a/ devant /rC/	✓	✓	couverte, herse
/ε/ réalisé /æ/ ~ /a/ en finale	✓	✓	était, fait, frais
/a/ réalisé /ɑ/ ou /ɔ/ en finale	✓	✓	Canada, ça, là

dans un mot comme 'soir', mais /wε^l/ dans 'boire', /ε/ dans 'neyer' (<noyer), /ε/ dans 'drette' (<droit), /ɔ/ dans 'poigner', etc.

Le seul trait que nous n'avons pas pu définitivement établir pour le franco-minnesotain est celui du dévoisement des voyelles fermées comme dans /ēsiste/ 'insister'. Néanmoins, nous avons noté au moins un cas de syncope, comme dans (1).

(1) I' avaient *ch'cun* une vache.

Il est possible que nous n'ayons simplement pas réussi à trouver un contexte pertinent pour le dévoisement.

Donc, phonologiquement et phonétiquement, il n'y a rien, ou presque, dans le français du Minnesota qui le distingue du franco-albertain ou du franco-manitobain, et donc du français laurentien en général.

Une comparaison morphosyntaxique

Tout comme pour le système phonologique, les aspects morphosyntaxiques du franco-minnesotain sont à peu de choses près identiques à ceux qui ont été relevés par Rochet (1993, p. 10–13) et Walker (2005, p. 194–196) en franco-albertain et par Hallion Bres (2000 et dans ce volume) en franco-manitobain. Tous ces traits sont typiques du français canadien populaire en général et dont la distribution s'étend même dans de nombreuses variétés vernaculaires européennes. Les exemples présentés dans les tableaux 3 à 5 sont tous tirés du corpus franco-minnesotain. Un cochet indique la présence du trait dans le parler ; un X indique que le trait est absent ; un point d'interrogation indique que le trait n'est pas mentionné par les auteurs cités ; si le point d'interrogation est suivi d'un cochet, c'est que nos connaissances personnelles des parlers de l'Ouest nous portent à croire que le trait existe effectivement même s'il n'a pas été mentionné par les auteurs. En dernier lieu, la mention $\pm$ indique que le trait a été relevé mais qu'il est de fréquence très réduite dans le ou les corpus disponible(s).

Pour ce qui est du système verbal (Tableau 3), l'identité du franco-minnesotain avec les deux parlers canadiens est presque totale. La seule petite différence à noter est que même si l'emploi de la forme 'm'as' pour la première personne singulier du futur est attesté au Manitoba, les occurrences dans le corpus de Hallion Bres sont extrêmement réduites, alors que cette forme est tout à fait banale au Minnesota.

Quant au sous-système pronominal (Tableau 4), les trois parlers sont parfaitement identiques pour chacun des traits pertinents. Encore une fois, chacun de ces traits est également très commun en français canadien populaire.

Comme on pouvait s'y attendre, vu la nature relativement hétérogène de la troisième catégorie de traits morphosyntaxiques (Tableau 5), c'est ici que le parler américain semble se distinguer d'une certaine manière de ses cousins ouest-canadiens, mais pas vraiment de manière importante. L'absence la plus marquante est celle de l'interrogation en *-tu* ou en *-ti*. Évidemment, le contexte discursif des entrevues n'encourage certainement pas la production d'interrogatives de la part des interviewés. En général, ce sont eux qui répondent aux questions posées par les intervieweurs et non l'inverse. Néanmoins, il peut paraître étonnant que nous n'ayons relevé aucune occurrence d'interrogative en *-tu/-ti* dans notre corpus, même si nous avons effectivement une quantité restreinte d'interrogatives

Tableau 3 : Comparaison des traits morphosyntaxiques du système verbal

Traits morpho-syntaxiques	Franco-minnesotain	Franco-albertain	Franco-manitobain	Exemples
Régularisation du thème verbal	✓	✓	✓	J' <i>as</i> jamais été ... Y en avait qui étaient <i>couvris</i> Foulait qu' <i>i'</i> <i>faise</i> laver
Formes surmarquées	✓	✓	✓	Je m' <i>assiais</i>
Formes analogiques	✓	✓	✓	I' <i>sontaient</i> I' <i>ontvaient</i>
Périphrases verbales	✓	✓	✓	I' <i>sont après venir</i> gros. I' <i>était pour rester</i> là ... I' <i>était supposé de partir</i> ... Foulait qu' <i>i'</i> <i>vient avoir</i> de la viande ...
'avoir' comme auxiliaire des temps composés ; verbes de mouvement, etc.	✓	✓	✓	Elle <i>a</i> resté là ... I' <i>ont</i> jamais marié ... Le chemin de fer <i>a</i> venu ...
'je vas', 'm'as', etc.	✓	✓	±	Ben, <i>m'as</i> vous dire ...
'si' dans la protase	✓	✓	✓	Si ça <i>arait</i> duré ...
Usage restreint du subjonctif	✓	✓	✓	I' foulait que ça <i>va</i> être propre ...
Verbe + prép.+ inf.	✓	?	✓	J' <i>essaie à</i> nommer ... J' <i>aimerais à</i> faucher ...

produites. Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que cette structure existe en français du Minnesota, mais vu sa distribution généralisée dans les autres parlers laurentiens, son absence au Minnesota nous étonnerait.

Une seconde différence potentielle est que chez certains locuteurs minnesotains, on note une restructuration des déterminants portemanteaux où *du* > *de le*, *des* > *de les*, *au* > *à le*, etc. Ni Rochet (1993), ni Walker (2005) pour l'albertain, ni Hallion Bres (2000, et ce volume) pour le manitobain ne fait mention de ce phénomène ; pourtant nous sommes d'avis qu'il existe tout probablement dans l'Ouest canadien, surtout chez les locuteurs anglo-dominants, puisqu'on le retrouve chez les élèves franco-ontariens (Mougeon et Beniak, 1991). Ce sont d'ailleurs chez les locuteurs les moins compétents que nous avons relevé ce phénomène.

Tableau 4 : Comparaison des traits morphosyntaxiques du système pronominal

Traits morpho-syntaxiques	Franco-minnesotain	Franco-albertain	Franco-manitobain	Exemples
Formes disjointes renforcées par ‘autres’	✓	✓	✓	J’aime ça parler avec <i>vous-aut’</i>
‘on’ comme pro. conjoint 1e p. plur.	✓	✓	✓	Dans le temps qu’ <i>on</i> l’a arrivé ...
Absence de pro. sujet	✓	✓	✓	Ça prenait une char. — n’a acheté une.
‘ça’ pronom personnel	✓	✓	✓	Les parents, <i>ça</i> y-allaient à la messe ; c’t’un beau minou, <i>ça</i> icitte
‘i ~ j’ pro. suj. 3e p. sing. et plur. (masc./fem.)	✓	✓	✓	Pis, i’ ont <i>mouvé</i> les <i>stores</i>
Effacement du ‘l’ du pro. COD 3e p. plur.	✓	✓	✓	J’ <i>es</i> ai vu [ʒezevy]
‘y’ pronom COI 3e p. sing. ; ‘leu ~ leuz’ pro. COI 3e p. plur.	✓	✓	✓	Non, j’y dis ... i’ <i>leu</i> montre comment faire ...

Une troisième différence est due au fait que selon Walker (2005, p. 195), les Franco-albertains maintiennent la distinction *ce ~ cette* et n’utilisent pas *c’t(e)* comme au Minnesota ou au Manitoba. On aura noté qu’au Minnesota, la forme du pronom démonstratif pluriel est *les ceuses*. Cette forme n’a pas été relevée, ni par Rochet (1993) ou Walker (2005) pour l’albertain ni par Hallion Bres (2000 et dans ce volume) pour le manitobain. Par contre, cette forme est relativement bien connue dans d’autres vernaculaires canadiens et américains et il est fort à parier qu’elle existe également dans les parlers de l’Ouest, mais qu’elle n’a simplement pas été relevée par les auteurs.

En dernier lieu, et assez curieusement à notre avis, aucun des auteurs ne fait mention de l’emploi de la forme /*touT*/ pour ‘tout, toute, tous, toutes’, comme pronom, comme quantificateur ou comme adverbe, structure pourtant bien ancrée dans la grammaire du français laurentien et même en français acadien, ni de l’emploi de *à* pour indiquer la possession ou les liens de parenté (*le chien à Marie, le garçon à Paul*, etc.). Nous serions très étonné si ces deux structures ne devaient effectivement pas exister dans les parlers de l’Ouest canadien, surtout en vue du fait qu’en français des Mitchifs la distribution de /*touT*/ est à peu près identique à celle relevée par Lemieux *et al.* (1985) pour le québécois et par Saint-Onge (2004)

Tableau 5 : Comparaison de traits divers des trois parlers

Traits morpho-syntaxiques	Franco-minnesotain	Franco-albertain	Franco-manitobain	Exemples
Interrogatives en ‘-tu’	X	✓	✓	—
Mot Qu + est-ce (que)/ c’est que/ ce que c’est (que)	✓	✓	✓	I’ savent p’us <i>quò-c’est</i> faire. I’ veulent voir d’ivoù <i>ce que</i> le vent vient.
Restructuration des dêts. portemanteaux	✓	?✓	?✓	<i>du > de le ; des > de les ;</i> <i>au > à le ; aux > à les</i>
Neutralisation du démonstratif en ‘c’t(e)’	✓	X	✓	<i>C’t</i> gars-là ; <i>c’t</i> viande-là ;
Pronom démonstratifs pluriel en /(lēsøz/	✓	?	?	<i>Les ceuses</i> qui voulaiènt ...
Explétive ‘là’	✓	✓	✓	Y avait une famille-là ... à travers les champs-là
Genre nominal	✓	✓	✓	une <i>grosse</i> hôtel, les <i>premières</i> chars, la <i>seule</i> pouvoir, etc.
Insertion de ‘l’	✓	✓	✓	Dans le temps qu’ <i>on</i> l’a arrivé ...
Prépositions orphelines	✓	✓	✓	C’était la seule pouvoir qu’y avait pour commencer <i>avec</i> .
Conjonction + que	✓	✓	✓	I’ a venu <i>quand que</i> le magasin a été mouvé ...
/touT/	✓	?✓	?✓	Un village pour <i>touT</i> le monde à l’entour ... I’ ont <i>touT</i> mouvé ...
‘à’ marqueur du possessif	✓	?✓	?✓	Le frère <i>à</i> mon père ...

pour l’acadien. Quant à l’emploi de *à*, c’est là une des façons d’indiquer les liens de parenté en français des Mitchifs et nous ne doutons pas que cette forme existe également ailleurs dans l’Ouest.

Le lexique

Nos données sur le lexique du franco-minnesotain ne font que confirmer ce que nous avons déjà dit sur le lexique des parlers français de l'Ouest (Papen, 2005a) et ce qu'en dit Walker (2005) pour le franco-albertain. Par exemple, le suffixe *-age* est très productif : *cannage* 'mise en conserve', *chantage* 'action de chanter', *voisinage* 'visite entre voisins', *jardinage* 'légumes du jardin', etc. On dit régulièrement *soixante-et-dix*, *soixante-et-onze*, etc.

Le lexique de nos informateurs abonde en ce qui est souvent appelé des « archaïsmes » ou des « dialectismes » typiques du vernaculaire canadien (2).

(2) Verbes :

<i>crir</i>	'chercher'	<i>abriller</i>	'couvrir'
<i>pogner</i>	'prendre'	<i>démancer</i>	'démonter'
<i>amancher</i>	'fixer, arranger'	<i>rester</i>	'demeurer, habiter'
<i>se greyer</i>	'obtenir'	<i>boucanner</i>	'faire de la fumée'

Noms :

<i>pétaque/pataque</i>	'pomme de terre'	<i>piasse</i>	'dollar'
<i>habitant</i>	'fermier'	<i>gages</i>	'salaire, paie'
<i>ouvrage</i>	'travail'	<i>escousse</i>	'secousse'

Prépositions :

<i>su</i> (<sus)	'sur'
------------------	-------

Adverbes :

<i>asteure</i>	'maintenant'	<i>rien que</i>	'seulement'
<i>itou</i>	'aussi'	<i>de-d-là</i>	'de là'
<i>ben gros/en masse</i>	'beaucoup'		

Conjonctions :

<i>mais que</i>	'quand'	<i>fait que</i>	'et alors'
<i>(et) pis</i>	'puis'		

L'influence de l'anglais

Comme dans toutes les autres situations où le français est fortement minoritaire, le franco-minnesotain a subi énormément d'influence de l'anglais. Comme on peut s'y attendre, tous les niveaux de la structure linguistique ont été sérieusement atteints.

Il existe un assez grand nombre d'emprunts assimilés, phonétiquement et morphologiquement français, bien connus au Canada (3).

(3) record	[rə'kɔr]	'disque'	sulky	[səl'ki]	'type de carriole'
store	[stɔr]	'magasin'	team	[tim]	'équipe'
cutter	[kɔ'tɛr]	'carriole sur patins'	beans	[bin]	'fèves (au lard)'
log	[lɔg]	'billot'	buggy	[bo'gi]	'type de charrette'

Ces formes sont toutes prononcées selon les règles de la phonologie du français et ont toutes l'accent tonique sur la dernière syllabe. Ces formes sont déterminées par des déterminants français (*un record, une log, les beans, etc.*). Dans les cas des verbes, ils appartiennent toujours au premier groupe et ils sont conjugués pour la personne, le nombre et le temps, comme en français (4).

- | | | | | |
|-----|-------------------|---------------------|----------------|------------------|
| (4) | ils bâdrent | 'ils dérangent' | je suis stucké | 'je suis coincé' |
| | ils vont célébrer | 'ils vont célébrer' | il bucke | 'il rechigne' |
| | tu mouves | 'tu déménages' | busté | 'cassé' |

Certaines formes maintiennent la prononciation anglaise — elles ne sont donc pas phonologiquement assimilées — mais elles continuent d'être morphologiquement adaptées au français (5).

- | | | | |
|-----|----------------------------------|-----------------------|-------------------|
| (5) | les cabines <i>air-condition</i> | [ka'binɛ:ɪkən'dɪfən] | 'climatisées' |
| | des <i>combines self-propel</i> | ['kambajnsɛɪfprə'pɛɪ] | 'auto-propulsées' |
| | les <i>farms</i> | [fɑ:m] | 'fermes' |
| | les <i>jars</i> | [dʒɑ:] | 'bocaux' |

Les exemples en (5) sont un peu plus complexes puisque la prononciation est bien selon la phonétique de l'anglais mais la morphologie est plutôt française puisque la marque morphologique du pluriel anglais (-Z) ou du participe (-ED) est absente. Ces exemples rappellent ceux du cadien comme *J'ai drive en ville* (et non pas *J'ai drove ou *J'ai driven ou même *J'ai drivé). Selon Picone (1997, cité dans Picone et Valdman, 2005), ce type d'emprunt est problématique puisqu'il représente un système morphologique intermédiaire, une espèce d'« intercode », qui ne ressemble ni à la langue enchâssée (pour utiliser la terminologie de Myers-Scotton, 2002), ni à la langue matrice.

Les locuteurs du franco-minnesotain utilisent aussi un certain nombre de connecteurs et de particules énonciatives comme *but, so, then, and, anyway, well, yeah, you know, etc.* Ceux-ci sont également très communs en franco-albertain et en franco-ontarien.

Fait qui ne doit pas nous étonner, le franco-minnesotain, tout comme les parlars français du Canada, abonde en calques. Les exemples en (6) illustrent quelques cas typiques.

- | | | | | |
|-----|----|---------------------------------------|------------------|------------------------------------|
| (6) | a. | J'as <i>gradué</i> de l'école ... | (< graduate) | 'J'ai reçu mon diplôme ...' |
| | b. | Je sais pas comment <i>mener</i> | (< drive) | 'Je ne sais pas conduire ...' |
| | | une char. | | |
| | c. | I ont <i>figuré</i> leus affaires ... | (< figure (out)) | 'Ils ont calculé ...' |
| | d. | I faisaient de la <i>lune</i> ... | (< moon(shine)) | 'Ils fabriquaient de l'alcool ...' |
| | e. | I avait planté des soleils ... | (< sun(flowers)) | 'Il avait planté tournesols ...' |

Les exemples suivants (7) sont des traductions mot-à-mot d'expressions ou de structures anglaises.

- (7) a. Le *grade quatre* (< fourth grade) 'La quatrième année (scolaire)'
 b. J' *étais* 21 ans. (< I was 21 years old) 'J'avais 21 ans.'
 c. I m'ont classé *nombre* (< number one) 'Ils m'ont classé en première catégorie.'
un.
 d. Y 'n avaient deux-trois (< one time) '... à un moment donné.'
 de-d'-ça à Red Lake
 Falls, *un temps*

Un phénomène d'alternance codique assez commun dans les conversations entre bilingues anglo-dominants est le fait que les alternances peuvent constituer des séquences relativement longues, surtout lorsque le locuteur veut attribuer une valeur particulière à son discours ou lorsque le locuteur ne possède vraiment pas le vocabulaire spécialisé nécessaire pour poursuivre. Dubois, Noetzel et Salmon (dans ce volume) appellent ce type d'alternance une « alternance de discours ». Un exemple typique (il s'agit d'ailleurs de notre semi-locuteur) est donné en (8).

- (8) A. Parle un peu de ta mère ...
 B. Oh ! Ma mère ... un bonne personne ! Oh ... a travaillé comme un joul. Pour travailler comme ça ... icitte dans ce temps-là / *It was 1922 ... Before they put a water tank up here. Then they started to dig in the lines — around — by hand ! But my mother was ... would haul the water for a block. And they all had a barrel this big with wheels on it. You've seen that, V, where they'd push them barrels ... get a load of water, come back and bring that in the house* / Pis dans ce temps-là ... touT mon vie, moi n'a vu le gars n'a charrue du glace ... dans l'hiver et pis touT les gars n'a rentré dedans ... boire ... pis prendre un gros scie comme ça ... comme un ... go-lan-don
 A. Un godendard ?

Le français mitchif du Dakota

Qu'en est-il du français mitchif de nos deux locutrices de Belcourt ? Vu les limites de cet article, nous ne pouvons nous attarder longuement sur les diverses caractéristiques qui caractérisent le français des Mitchifs (dorénavant le FM) mais qui ont été largement décrites dans Papen (1984, 1998, 2002, 2004a). Il serait utile de rappeler simplement que même si ce parler est de toute évidence un parler d'Amérique et de manière encore plus spécifique un parler laurentien, partageant la plupart de ses traits structuraux avec les autres parlers vernaculaires, il s'en distingue néanmoins à plusieurs égards tant du point de vue phonétique que du point de vue morphosyntaxique et même lexical.

Une analyse préliminaire du parler des deux locutrices du Dakota du Nord nous permettent de comparer un certain nombre de traits phonétiques, morpho-

Tableau 6 : Comparaison des parlers français mitchifs

	Manitoba	Dakota du N.	Exemples
Aspects phonétiques :			
/e/ > [i]	✓	✓	été [iti]
/ø/ > [y]	✓	✓	vieux [vjy]
/o/ > [u]	✓	✓	taurad [turu]
/u/ > [o]	✓	✓	loup [lo]
/t, d/ > [tʃ, dʒ]	✓≈	✓≈	petit [ptʃi]
Harmonie vocalique	✓	✓	fusil [fizi] butin [bitē]
Harmonie des spirantes	✓	✓	chasse [sas] visage [viʒaʒ]
/ɲ/ > [ʃ]	✓	✓	original [ariʒal]
Aspects morphosyntaxiques			
Construction possessive : X + dét. poss. + Y	✓≈	✓≈	Baptiste son joual
Expressions de quantité :	✓≈	✓≈	deux les jouaux ; en masse le taurad, etc.
Aspects lexicaux :			
‘pemmican’	✓	✓	taurad
‘perle de décoration’	✓	✓	rassade
‘épouse’	✓	✓	vieille
‘bête puante’	✓	✓	chicoque
‘racine de sénéca’	✓	✓	racine
‘fricassée’	✓	✓	rababou

syntactiques et lexicaux avec ceux qui ont été décrits pour les parlers mitchifs canadiens.

Évidemment, le français mitchif possède la vaste majorité des traits vernaculaires que l’on retrouve dans les autres parlers du continent, tels que discutés pour les parlers franco-albertain, franco-manitobain et franco-minnesotain. Ainsi, le français mitchif « régularise » de nombreuses formes verbales. En plus de formes comme *sontaient* ‘étaient’ et *ontvaient* ‘avaient’, on a également la forme *font-saient* pour ‘faisaient’. Les formes interrogatives (directes ou indirectes) sont semblables, par exemple : *Je sais pas d’ivoù qu’i’ viennent*. Le pronom *ça* est régulièrement utilisé comme pronom animé et, contrairement aux parlers laurentiens mais commun à Saint-Laurent et à Belcourt, le verbe se met au pluriel si le référent renvoie à une entité plurielle : *You know, ça fontsaient/ça hachaient touT les os de bufflo* ‘Vous savez, ils faisaient/ils hachaient tous les os de bison’.

Il ne fait donc aucun doute que le parler mitchif de nos deux locutrices du Dakota est identique à peu de choses près à celui qu'on peut entendre à Saint-Laurent, voire ailleurs dans l'Ouest. Tout au plus, la construction possessive du type *Baptiste son joul* 'le cheval de Jean', *ma mère ses poules* 'les poules de ma mère', etc. n'est pas aussi commune. Nous ne l'avons entendue qu'une seule fois, chez une seule des deux locutrices. La plupart du temps, c'est la structure vernaculaire bien connue au Canada qui est utilisée : *le joul à mon père* ou même la structure du FR : *le père de ma mère*. Il est possible que le fait que l'intervieweur soit un étranger ait pu influencer les locutrices et qu'elles aient été capables de produire la variante « de référence » plutôt que la variante vernaculaire.

Évidemment, ce n'est pas avec deux ou trois heures d'enregistrements qu'on parvient à établir les particularités lexicales d'un parler. Nous ne pouvons donc pas savoir si les deux locutrices connaissent ou utilisent des termes comme *rababou* pour 'fricassée' ou *cabri* pour 'antilope', etc. Ce qui frappe néanmoins est que des termes très spécifiques et connus uniquement des Mitchifs, comme *tauraud* 'pemmican', *rassade* 'perle décorative' ou *chicoque* (< du cri *sikaak*) 'moufette' sont employés régulièrement et apparaissent plusieurs fois dans les enregistrements.

Conclusion

Nous espérons avoir réussi à démontrer que d'une part, le franco-minnesotain est résolument un parler laurentien ; que les « habitants » canadiens-français de ce coin de pays ont réussi pendant près d'un siècle à préserver, si l'on peut dire, leur parler et qu'ils représentent donc pour nous une sorte de « musée », qui nous permet de vérifier un certain nombre d'hypothèses par rapport aux stades antérieurs du parler laurentien. Il vient aussi confirmer l'évolution potentielle d'un parler français qui se trouve en situation minoritaire face à l'anglais. D'autre part, les quelques données que nous possédons sur le parler français mitchif du Dakota démontrent sans l'ombre d'un doute que même si les contacts entre les communautés mitchives canadiennes et américaines ont été plus ou moins coupées pendant plusieurs décennies, leur parler n'a pas évolué de manière particulièrement différente.

Notes

- ¹ Nous utilisons dorénavant les termes « mitchif »/« mitchive » pour faire référence aux Métis de l'Ouest canadien ou du Dakota du Nord. C'est le terme qu'ils privilégient, plutôt que le terme « métis », qu'ils considèrent comme un terme « euro-canadien ». Ce terme est d'ailleurs la réalisation phonétique de l'ancienne forme « mitif »/« mitive », utilisée au Canada jusqu'au 20^e siècle.

- ² Rhodes (p.c.) nous a personnellement assuré que bon nombre de Mitchifs de la Montagne-à-la-Tortue avaient une bonne compréhension du français car pendant très longtemps, les services religieux (catholiques) étaient offerts uniquement en français.
- ³ Nous remercions Pamela Sing de nous avoir fourni une copie de ce précieux enregistrement. Selon nos informations, cette locutrice est maintenant décédée.

Références

- Bakker, P. et R.A. Papen. 1997. Michif : A mixed language based on French and Cree. Dans S. Thomason (dir.), *Contact languages : A wider perspective*. Amsterdam, John Benjamins, p. 295–363.
- Benoit, V. 1976. Beginnings of Red Lake Falls and Red Lake County. Site Internet : www.visitnwminnesota.com/redlakehistory.htm.
- Benoit, V. 1988. La présence franco-américaine dans le Midwest des États-Unis. *Études de linguistique appliquée*, n° 70, p. 35–41.
- Chaudenson, R., R. Mougeon et É. Beniak. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Avignon, Institut d'études créoles et francophones, Université de Provence, Didier Érudition.
- Crawford, J. 1985. What is Michif ? Language in the Metis tradition. Dans J. Peterson et J. Brown (dir.), *The new peoples. Being and becoming Métis in North America*. Winnipeg, University of Manitoba Press, p. 231–241.
- Fishman, J. 1966. *Language loyalty in the United States*. La Haye, Mouton.
- Hallion Bres, S. 2000. Étude du français parlé au Manitoba. Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence.
- Kapper, J. 1984. Red Lake Falls, Minnesota : A sociolinguistic survey. Mémoire de maîtrise, University of North Dakota, Grand Forks.
- Lemieux, M., M. Saint-Amour et D. ?Sankoff. 1985. /TUT/ en français de Montréal : un cas de neutralisation morphologique. Dans M. Lemieux et H. Cedergren (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, vol. 2. Québec, Gouvernement du Québec, p. 7–89.
- McQuillan, A. 1983. Les communautés canadiennes-françaises du Midwest américain au dix-neuvième siècle. Dans D. Louder et E. Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 97–116.
- Mougeon, R. et É. Beniak. 1991. *The linguistic consequences of language contact and restriction : The case of French in Ontario, Canada*. Oxford, Oxford University Press.
- Myers-Scotton, C. 2002. *Contact linguistics : Bilingual encounters and grammatical outcomes*. Oxford, Oxford University Press.
- Nadasdi, T. 2005. Le français en Ontario. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 99–115.
- Papen, R.A. 1984. Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'Ouest canadien : le métis. *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n° 1, p. 113–139.

- Papen, R.A. 1998. Le parler français des Métis de l'Ouest canadien. Dans P. Brasseur (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*. CECAV, Université d'Avignon. p. 147–161.
- Papen, R.A. 2002. Les troub' : analyse linguistique d'un texte oral en français des Métis. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 14, n^{os} 1–2, p. 61–88.
- Papen, R.A. 2004a. Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien. Dans A. Coveney, M.-A. Hintze et C. Sanders (dir.), *Variation et francophonie*. Paris, L'Harmattan, p. 105–129.
- Papen, R.A. 2004b. La diversité des parlers français de l'Ouest canadien : mythe ou réalité ? *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 16, p. 13–52.
- Papen, R.A. 2005a. Le mitchif : langue franco-crie des Plaines. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 327–347.
- Papen, R.A. 2005b. La survivance du français dans le Midwest américain : le franco-minnesotain. Dans A. Fauchon (dir.), *L'Ouest : directions, dimensions et destinations, Actes du vingtième colloque du CEFICO*. Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 285–309.
- Peske, M. 1981. The French of the French Cree (Michif) language. Mémoire de maîtrise, University of North Dakota.
- Picone, M. 1997. Code-switching and loss of inflection in Louisiana French. Dans C. Bernstein, T. Nunnally et R. Sabino (dir.), *Language variety in the south revisited*. Tuscaloosa, University of Alabama Press, p. 152–162.
- Picone, M. et A. Valdman. 2005. La situation du français en Louisiane. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 143–165.
- Rhodes, R. 1977. French Cree : A case of borrowing. Dans W. Cowan (dir.), *Actes du huitième congrès des algonquinistes*. Ottawa, Carleton University Press, p. 6–25.
- Rochet, B. 1993. Le français parlé en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, n^o 3, p. 5–24.
- Rochet, B. 1994. Le français à l'Ouest de l'Ontario : tendances phonétiques du français parlé en Alberta. Dans C. Poirier, A. Boivin, C. Trépanier et C. Verreault (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 433–455.
- Rottet, K. 2005. Variation et étiolement en français cadien : perspectives comparées. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 243–260.
- Saint-Onge, N. 2004. La variation morphosyntaxique de /TUT/ en français de référence parlé au Nouveau-Brunswick. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Valdman, A. (dir.). 1979. *Le français hors de France*. Paris, Honoré Champion.
- Valdman, A. 2005. Le français vernaculaire des isolats américain. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 207–227.
- Valdman, A., J. Auger et D. Piston-Hatlen (dir.). 2005. *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Saint-Nicolas, QC, Presses de l'Université Laval.
- Walker, D. 2005. Le français dans l'Ouest canadien. Dans Valdman, Auger et Piston-Hatlen (dir.), p. 187–205.
- Winford, D. 2003. *An introduction to contact linguistics*. Malden, MA, Blackwell.